

| | | |
|---|---|---------------|
| Zone N° 3 | Région : | MIDI PYRENEES |
| Titre : LE REFUGE DU RULHE par le Vall d'INCLES | | |
| Département : ARIEGE Communes de départ : Perles et Castelet ou Pas de la Casa (SOLDEU principauté d'Andorre) Situation géographique : Petite vallée d'Inclès sur la frontière Andorrane. | Accès : Toulouse, Foix, direction Pas de la Case, puis tunnel d'Envalira et Soldeu Attention aux bouchons sur la montée au Pas de la Case, monter de préférence tôt le matin | |
| Rando effectuée le : Du 05 au 06 septembre 2009 | Contact : BURLAS Michel club : Rando EVASION Tel : 0688374230 e.mail : sm.burlas@wanadoo.fr | |
| Type de rando : • boucle | Jour 1 Parking camping d'Inclès => refuge du Rulhe par le col Juclar => 6 h Jour 2 Refuge du Rulhe => Parking camping d'Inclès par le port de Fontargenta => 6 h | |
| Caractéristiques : Une succession de lacs d'altitudes dans un univers minéral Lieu mythique de la contrebande | niveau de difficulté Jour 1 moyen Jour 2 moyen Difficultés particulières : Une longue descente abrupte dans un pierrier | |

| | Hébergements : | Renseignements (capacité d'accueil, restauration, parking), | Appréciation bof / moyen / bien / super |
|---|--|--|--|
| 1 | REFUGE DU RULHE Adresse postale 2 Tirole 09110 PERLES ET CASTELET Tel : Refuge : 05.61.65.65.01 ou Gardien : 06 14 08 84 43 et 06 74 24 50 71 Capacité été : 53 Capacité Hiver : 10 | Tarifs été Nuitée 11 euros Repas 14 € Taxe de séjour 0,30 € Petit déj 5 € 1/2 pension 29 € Assiette rando et panier course 8 € 1/2 pension groupe 27 € Sandwichs et omelettes 4 à 5,5 € Boissons 1,5 à 2,5 | Bien Excellente cuisine |

Comité départemental de l'Aveyron www.aveyransport.com/cdrp12

Maison du Tourisme - 17, rue Aristide Briand - BP 831 - 12008 Rodez cedex

Tél. 05 65 75 54 61 – Fax 05 65 75 55 71

e-mail cdrp12@wanadoo.fr

Fédération Française de la Randonnée Pédestre www.ffrandonnee.fr

Association reconnue d'utilité publique. Agréée par le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative et le Ministère de l'Écologie et du Développement durable.
Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre.

| | |
|--|--|
| <p>Carte IGN : CERDAGNE CAPCIR E+ 2148 OT</p> | |
| <p>Guides ou accompagnateurs locaux :</p> | |
| <p>Descriptif :</p> | |
| <p>Jour 1 : Parking Vall d'INCLES, Refuge du RULHE (A la sortie de Soldeu prendre à droite dans une courbe, une petite route sur 3 kms jusqu'au terminus grand parking).</p> | |
| <p>00 h 00 – Traverser le petit pont, 1834 m sur le ruisseau d'Incles. Laisser les parkings très bien aménagés à gauche et suivre le large chemin praticable en TT rive gauche du Riu de Juclar. Panneaux au départ : Estanys de Juclar / Pic d'Escobes.</p> | |
| <p>00 h 15 - Panneau à 1920 m bifurcation, laisser à droite les Estanys del Siscaro (refuge) et continuer sur le chemin de gauche.</p> | |
| <p>00 h 20 - A 1927 m, une passerelle / pont en pierre conduit rive droite du Riu de Juclar (aire de pique nique). Le sentier, balisé en jaune, continue vers l'Est. A 2140 m, il franchit une nouvelle passerelle en béton et s'écarte peu à peu du torrent.</p> | |
| <p>01 h 30 - Après avoir laissé à droite un replat herbeux et marécageux, puis, à gauche, un poteau vert et jaune, on utilise à nouveau une passerelle en béton (2250 m).</p> | |
| <p>Quelques minutes plus tard, le sentier traverse un nouveau replat herbeux avec une construction en ruine, une antenne relais et un orifice d'une galerie à gauche, un déblai de pierre sur la droite (2260 m).</p> | |
| <p>02 h - Petit barrage retenant l'Estany de Juclar, 2299 m. Le sentier longe la rive Sud Est et s'élève en passant d'abord par le refuge de Juclar, puis continuant sur les hauteurs du lac par la droite (un passage protégé par une main courante usée dans une descente, mais nullement dangereuse), direction Nord Est, on frôle à droite l'Estany Segon à peine plus haut que l'Estany Primer. Le sentier passe près d'une mare (2360 m) et l'on poursuit l'ascension vers le Nord Est pour le col de Juclar.</p> | |
| <p>03 h - Collada de Juclar (2442 m). Descendre au nord, versant Français, une sente « cairnée » et balisée pour trouver, à un quart d'heure, l'étang Juclar 2327 m que l'on contourne par la droite. Une fois au déversoir, suivre sur la gauche le sentier balisée GR blanc et rouge, sous le pic de Juclar. On aperçoit au Nord le refuge du Rulhe. Le passage "pénible" de la randonnée. Il s'agit de descendre jusqu'à l'étang de l'Estagnole en dessous. On s'engage dans un pierrier bien pentu mais le balisage permet d'éviter les pièges.</p> | |
| <p>04 h 30 - On arrive jusqu'au lac de l'Estagnole 2122 m en suivant un sentier entre les rhododendrons.</p> | |
| <p>05 h – Au bout du lac de l'Estagnole, un panneau indique le refuge du Rulhe, direction Nord Nord Est. Le sentier s'élève à flanc de montagne, on traverse quelques pierriers, et au bout d'une heure on atteint le refuge.</p> | |
| <p>06 h Refuge du Rulhe.</p> | |
| <p>Jour 2 : Refuge du Rulhe – Pic des Calmettes – Col de belh – Col de Terre Negre – Port d'Inclès</p> | |
| <p>00 h – Se diriger plein Est par le GR 10 vers le Col des Calmettes 2330 m.</p> | |
| <p>0 h 45 – Laisser le GR 10 pour grimper plein nord au pic des Calmettes 2417 m. La montée est un peu raide, mais après 15 à 20 minutes on atteint le sommet et la vue à 360 °est surprenante.</p> | |
| <p>Au Sud, le Pic du Rulhe, au Nord on voit les carrières d'extraction du Talc de Luzenac, à l'Est c'est les stations de skis d'Ax les thermes, à l'Ouest la chaîne des Pyrénées.</p> | |
| <p>1 h – S'engager sur la ligne de crête vers le Nord jusqu'au col de Belh 2247 m. que l'on aperçoit juste avant la crête des Isards.</p> | |
| <p>1 h 30 – Au col prendre à gauche SSO, la sente qui ramène vers le col de Terre Nègre et descendre vers le refuge du Rulhe.</p> | |
| <p>2 h 45 – Du refuge, redescendre jusqu'au lac de l'Estagnole par le même chemin qu'à la montée.</p> | |
| <p>03 h 15 – Au lac suivre la direction plein Ouest comme indique le panneau « Etangs de Fontargenta par le chemin des contrebandiers ». Le chemin s'élève peu à peu pour atteindre après 1 heures l'Etang de Fontargenta.</p> | |

Comité départemental de l'Aveyron www.aveyronsport.com/cdrp12

Maison du Tourisme - 17, rue Aristide Briand - BP 831 - 12008 Rodez cedex

Tél. 05 65 75 54 61 – Fax 05 65 75 55 71

e-mail cdp12@wanadoo.fr

Fédération Française de la Randonnée Pédestre www.ffrandonnee.fr

Association reconnue d'utilité publique. Agréée par le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative et le Ministère de l'Écologie et du Développement durable.
Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre.

04 15 – Le sentier contourne le lac par la droite. On longe la rive, on aperçoit au bout du lac un pluviomètre et l'on arrive au port de Fontargenta ou Port d'Inclès à 2282 m.

05 h - S'engager dans la descente plein sud qui ramène au Parking d'Inclès.

Commentaires/impressions/appréciations

A cheval entre l'Ariège et l'Andorre, cette randonnée, permet à des randonneurs de se familiariser avec la montagne, au milieu d'un univers minéral, de connaître un refuge sympathique (le gardien cette année est de Decazeville), le parcours ne présente pas de difficultés majeures. La beauté des lacs est remarquable. Par contre absence totale de la faune.

Accéder à la carte sur le site [<http://www.geoportail.fr/>] / taper le nom de la commune de départ indiqué sur cette fiche, / choisir l'option carte, / ajuster l'échelle aux environs des 1/10000 pour visualiser les GR, / circulez sur la carte en utilisant la main. Ici, le point de départ étant en Andorre, Geoportail ne reconnaît pas les communes andorranes mais vous pouvez suivre cet itinéraire en accédant à la carte par Le Pas de la Casa

Comité départemental de l'Aveyron www.aveyransport.com/cdrp12

Maison du Tourisme - 17, rue Aristide Briand - BP 831 - 12008 Rodez cedex

Tél. 05 65 75 54 61 – Fax 05 65 75 55 71

e-mail cdrp12@wanadoo.fr

Fédération Française de la Randonnée Pédestre www.ffrandonnee.fr

Association reconnue d'utilité publique. Agréée par le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative et le Ministère de l'Écologie et du Développement durable.
Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre.